

**PROCES VERBAL
DU BUREAU SYNDICAL
DU 19 MARS 2024
A MACON**

Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL)
Séance du 19 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 13

Etaient présents : MM THEBAULT – MENNELLA – REYNAUD – VARIN – FRIZOT - VIRELY – PROTET – VIEUX – BORDAT – GELIN - MAYA – SAINSON – DESSOLIN (13 Elus)

Etait excusé avec pouvoir : (1 élu)

M. Sébastien FIERIMONTE	Pouvoir à	M. Pierre VIRELY
-------------------------	-----------	------------------

Etaient excusés : MM CHAUVET – GENET – PLET – MARTIN – VERCHERE – POUCHELET - DEYNOUX - (7 Elus)

Assistaient : MMES SEVESTRE – MAZILLE – JORGE - CHEVALIER - MM. JACCON – BARBIER – DEGROLARD – DE MONREDON – JOURNET – GARCON

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Le Président ouvre la séance et procède conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Comité ; M. Hervé REYNAUD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

L'ordre du jour est conforme à la convocation :

I- Décision :

1. Attribution des aides Ma Prime Rénov Sérénité

Le compte rendu de cette séance sera affiché au plus tard le 10 juillet 2024.

Le Président Jean SAINSON accueille les membres du Bureau syndical et présente Madame Flore CHEVALIER, arrivée récemment au SYDESL en tant que responsable adjointe au Pôle Performance Energétique. Monsieur Hervé REYNAUD est désigné en tant que secrétaire de séance.

I – DECISION

EXPOSE PREALABLE :

Vu les articles L. 2113-6 à L2113-8 du Code de la commande publique ;

Vu les articles L. 331-1 et L. 441-5 du Code de l'énergie ;

Le BUREAU SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE d'arrêter la liste des ménages éligibles au programme Ma Prime Rénov Sérénité pour l'octroi de l'aide à la rénovation de logement de 500 €, conformément au tableau joint en annexe.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 du Budget Principal.

AUTORISE le Président de signer tout document afférent.

Paiements subventions Ma Prime Rénov Sérénité

Bureau Syndical du 19 mars 2024

Civilité	N°dossier	Montant à verser
Année 2016		
MONSIEUR	071010082	500
Année 2017		
MADAME	071010776	500
MONSIEUR	071010606	500
MONSIEUR	071011084	500
Année 2020		
MADAME	071015362	500
MONSIEUR	071015272	500
MONSIEUR	071015305	500
Année 2021		
MADAME	071016176	500
MONSIEUR	071016023	500
MONSIEUR	071015586	500
MADAME	071015652	500
Année 2022		
MONSIEUR	071016994	500
MONSIEUR	071016213	500
MONSIEUR	071016889	500
MONSIEUR	071016400	500
MADAME	071016494	500
MADAME	071016308	500
MADAME	071017038	500
MADAME	071017112	500
MONSIEUR	071016396	500
MADAME	071016931	500
MONSIEUR	071016807	500
MADAME	071016807	500
MONSIEUR	071016275	500
MONSIEUR	071016300	500
MADAME	071016685	500
MONSIEUR	071016846	500
MADAME	071017141	500
MONSIEUR	071016490	500
MONSIEUR	071016986	500
MADAME	071016761	500
MONSIEUR	071016812	500
MADAME	071017039	500
Année 2023		
MONSIEUR	071017301	500
MONSIEUR	071017315	500
MADAME	071017227	500
MADAME	071017227	500
MADAME	071017333	500
MADAME	071017420	500
MADAME	071017187	500
MONSIEUR	071017194	500
MADAME	071017201	500
MONSIEUR	071017302	500
MONSIEUR	071017207	500
MADAME	071017197	500
MADAME	071017158	500
MADAME	071017232	500

Fait à Mâcon, le 18 AVR. 2024

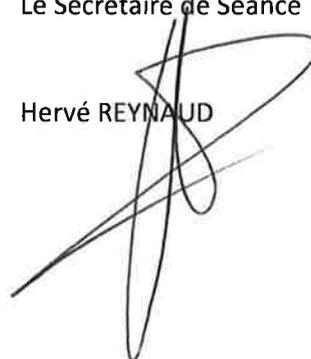
Le Président,

Jean SAINSON

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire de Séance

Hervé REYNAUD

A handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent loop and a long horizontal stroke extending to the left.

